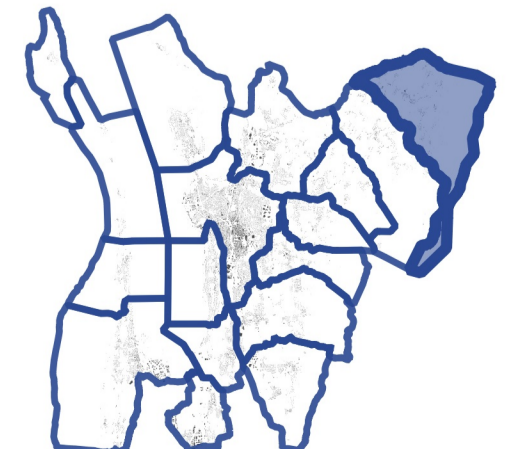


**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND LAC**

**ANNEXE : PLANS DE PREVENTION DES RISQUES
PAVAGE COMMUNAL - ECH. GRAPHIQUE**



SAINT OFFENGE

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil
Communautaire de Grand Lac du :

relatif au projet de PLUI de Grand Lac (ex Carli)
M. Le Président

Approuvé le :

PIECE DU PLUI

5.7.1.1

- Limites communales
- Limites parcellaires
- Bâti cadastré
- Type d'aléa concerné dans le secteur du P1Z**
- Chute de blocs
- Crues torrentielles et coulées boueuses
- Erosion des berges
- Glissement de terrain
- Zone humide
- Ruissellement sur versant
- Inondation
- Autre secteur non constructible
- Non renseigné